

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 406****1<sup>er</sup> juin 2001****SOMMAIRE**

<b>Agemar S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19486</b>	<b>Espirito Santo International Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19462</b>
<b>Alesia Finance S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19479</b>	<b>Euroiberica, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19447</b>
<b>Almagev S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19485</b>	<b>Europinvest S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19481</b>
<b>Anaya Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19477</b>	<b>Eurotrust S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19473</b>
<b>Andava Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19470</b>	<b>Fidra S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19466</b>
<b>Aralia International S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19482</b>	<b>Filunor S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19472</b>
<b>Aralia International S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19484</b>	<b>Financial Ridge S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19447</b>
<b>Artelux S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19485</b>	<b>Financial Ridge S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19447</b>
<b>Banorabe Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19481</b>	<b>Flaine Financière S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19483</b>
<b>Banque Belge Asset Management Fund, Sicav, Luxembourg</b> . . . . .	<b>19470</b>	<b>Gecofisc S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19481</b>
<b>Blue Lux S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19487</b>	<b>Globaltex Investissements S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19462</b>
<b>Bolton Group International S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19474</b>	<b>Greenfin Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19478</b>
<b>Bresam S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19476</b>	<b>Gwenael S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19466</b>
<b>Byblos Financing Holding ("B.A.R.A.F.") S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19464</b>	<b>Hay Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19476</b>
<b>Byblos Invest Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19464</b>	<b>Ibérique de Participations S.A., Strassen</b> . . . . .	<b>19462</b>
<b>C.C.M. (Luxembourg) S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19468</b>	<b>Iliad Invest S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19464</b>
<b>C.O.G.P. S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19471</b>	<b>Immo Capitol S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19464</b>
<b>Capital Investments Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19486</b>	<b>Installations Froid Participations S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19472</b>
<b>Capital Investments Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19486</b>	<b>Interval S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19474</b>
<b>Carestin S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19473</b>	<b>Ixode Investments S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19481</b>
<b>Citiselect, Sicav, Luxembourg</b> . . . . .	<b>19477</b>	<b>J.C. Investment S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19461</b>
<b>COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19463</b>	<b>Kegworth S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19468</b>
<b>COVALBA, Comptoir de Valeurs de Banque S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19465</b>	<b>Labecaste S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19461</b>
<b>Cogepa S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19483</b>	<b>Liferar S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19468</b>
<b>Compagnie de Promotion et de Financement S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19482</b>	<b>Lifertan S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19478</b>
<b>Corbigny S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19465</b>	<b>Liparis Financière S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19467</b>
<b>Daltinvest S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19472</b>	<b>Lysias Finance S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19466</b>
<b>Derek S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19452</b>	<b>M.V.A. S.A. Luxembourg, Luxembourg</b> . . . . .	<b>19452</b>
<b>Derval S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19478</b>	<b>Maringa Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19468</b>
<b>Dexia Asia Premier, Sicav, Luxembourg</b> . . . . .	<b>19487</b>	<b>Masai S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19484</b>
<b>Dharma Investment S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19471</b>	<b>Mersin S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19449</b>
<b>E.M.E.A. Management Services S.A., Strassen</b> . . . . .	<b>19488</b>	<b>Middle East European Holding S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19448</b>
<b>Edelwhite S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19473</b>	<b>Milium Finance S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19480</b>
<b>Espirito Santo International Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19462</b>	<b>Mistral International Finance AG, Luxembourg</b> . . . . .	<b>19450</b>
		<b>Mistral International Finance AG, Luxembourg</b> . . . . .	<b>19450</b>
		<b>Motorcycle Partners S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19449</b>
		<b>Naarden International Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>19476</b>

<b>NADORIN Holding S.A., Natural Dorna Investment Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19461</b>	<b>Sobara Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19478</b>
<b>Nationwide Global Funds, Sicav, Luxembourg</b> ...	<b>19483</b>	<b>Soceurfin S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19484</b>
<b>Neutral Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19442</b>	<b>Societe Financière pour le Vin du Cru S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19470</b>
<b>Nivalcon Immo S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19460</b>	<b>Société Générale d'Investissements S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19483</b>
<b>Novara Aquilone, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>19475</b>	<b>Sofigepar Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19486</b>
<b>Oppenheim Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg</b> ...	<b>19460</b>	<b>Solvida Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19488</b>
<b>Orco Property Group S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19479</b>	<b>Spring Financial Investment S.A., Luxembourg</b> ...	<b>19463</b>
<b>Oydi S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19475</b>	<b>Stratege S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19475</b>
<b>P.B.I., Procédés et Brevets Industriels S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19476</b>	<b>Threshold S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19467</b>
<b>Palidoro S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19471</b>	<b>Tower Holdings S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19480</b>
<b>Palimondial S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19485</b>	<b>Tower Holdings S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19480</b>
<b>Pascatelo S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19471</b>	<b>Triplex S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19465</b>
<b>Porphyroc S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19487</b>	<b>Ufilux S.A. Holding, Luxembourg</b> .....	<b>19460</b>
<b>Prodex S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19450</b>	<b>Unico Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19459</b>
<b>Prodex S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19451</b>	<b>Unico Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19459</b>
<b>Promotec, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>19442</b>	<b>Varama Investment S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19469</b>
<b>Promotec, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>19442</b>	<b>Vestris International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19477</b>
<b>(Le) Relais Gourmand S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19443</b>	<b>Vibora S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19469</b>
<b>Rofi S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19466</b>	<b>Web Equity Partners S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19467</b>
<b>Sedelco Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19459</b>	<b>Zondor S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19469</b>
<b>Sicar S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19474</b>		
<b>Smart-Card Investment S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19463</b>		

**NEUTRAL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.390.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 46, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour NEUTRAL INVEST S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(67752/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

**PROMOTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 48.999.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 60, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(67767/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

**PROMOTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 48.999.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 60, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(67768/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

**LE RELAIS GOURMAND S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2356 Luxembourg, 2, rue Pulvermühl.

—  
STATUTS

L'an deux mille, le treize novembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Charles Vassol, administrateur de sociétés, demeurant à L-5610 Mondorf-les-Bains, 28, avenue des Bains.
- 2) Monsieur Pierre Cablat, employé privé, demeurant à F-54000 Ville-Au-Montois (France), 5, rue de l'Eglise.
- 3) Monsieur Philippe Saint-Maxent, employé privé, demeurant à F-57000 Metz (France), 8, rue René Bazin.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination - Siège - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de LE RELAIS GOURMAND S.A.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Tout transfert hors de la commune du siège nécessite la décision de l'assemblée générale comme en matière de modification de statuts.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien au Grand Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure provisoire puisse avoir effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoirement du siège social, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert sera faite et portée à la connaissance du public par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité à l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un hôtel et d'un restaurant.

Elle peut en outre se livrer à toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter le développement ou l'exploitation.

La société pourra aussi prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans l'autres entreprises, associations ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères ayant un objet similaire, analogue ou connexe, et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut par ailleurs faire tout ce qui peut contribuer de quelque façon que ce soit à la réalisation de son objet social.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les formes requises pour les modifications des statuts.

**Titre II. - Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille (1.000) actions ayant chacune une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR).

**Art. 6.** Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les conditions requises pour la modification des statuts.

Lors de toute augmentation de capital faite autrement que par voie de fusion ou d'apport en nature, le conseil d'administration déterminera les conditions et le taux d'émission des nouvelles actions.

Les nouvelles actions seront offertes par préférence aux propriétaires des anciennes actions, dans la proportion et aux conditions à arrêter par le conseil d'administration.

**Art. 7.** Toutes les actions sont au porteur ou nominatives étant entendu que chaque actionnaire pourra demander la conversion des titres nominatifs en titre au porteur.

La propriété de l'action nominative s'établit par une déclaration de transfert inscrite sur le registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par les fondés de pouvoir, ainsi que suivant les règles sur le transport de créances établies par l'article 1690 du Code civil.

Il est loisible à la société d'accepter et d'inscrire sur le registre un transfert qui serait constaté par la correspondance ou d'autres documents établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Dans le cas d'actions au porteur, le transfert de propriété du titre se fait par simple tradition.

La société est autorisée à affecter les bénéfices et réserves distribuables à l'amortissement du capital social dans les formes prescrites par la loi.

**Art. 8.** Afin de déterminer la valeur du titre à céder, la cession se fera sur base de la valeur comptable du dernier bilan.

**Art. 9.** La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés, jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant propriétaire à son égard. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier-gagiste.

A toute assemblée générale, le droit de suspension peut être exercé par le bureau qui décide à la majorité des voix.

**Art. 10.** Les héritiers, légataires, ayants droit, créanciers et ayants cause d'un actionnaire ne peuvent, pour quelque motif et quelque prétexte que ce soit, provoquer l'apposition de scellés sur les livres, biens et valeurs de la société, frapper ces derniers d'opposition, demander le partage et la licitation du fonds social, ni s'immiscer en quoi que ce soit dans son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux bilans sociaux et aux délibérations de l'assemblée générale.

### **Titre III. - Administration - Surveillance**

**Art. 11.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle. Le mandat peut être renouvelé.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président qui portera le titre de président du conseil d'administration. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur désigné à cet effet.

**Art. 12.** En cas de vacance d'un poste d'administrateur par suite de décès, démission ou toute autre cause, il pourra y être pourvu provisoirement par les administrateurs restants.

L'assemblée générale procédera lors de la première réunion à l'élection définitive.

L'administrateur désigné dans les conditions ci-dessus est nommé pour le temps nécessaire à l'achèvement du mandat de l'administrateur qu'il remplace.

**Art. 13.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil d'administration ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués à chaque réunion du conseil d'administration aux dates et heures déterminés par le conseil d'administration, sinon par son président.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou représentés valablement.

Sauf le cas d'urgence, qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci devra être notifiée dans un délai de cinq jours avant la date fixée pour la réunion; l'urgence devant être constatée dans le procès-verbal de réunion.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu, date et heure indiqués dans la convocation.

Des administrateurs constituant au moins un tiers des membres du conseil d'administration peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la réunion, convoquer le conseil, si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de trois mois.

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le président du conseil. En cas d'absence du président, celui-ci désignera un autre administrateur pour présider la réunion du conseil d'administration. Faute de désignation d'un autre administrateur par le président, les administrateurs présents ou représentés à la réunion procéderont à ladite désignation.

**Art. 14.** Le conseil ne peut délibérer et voter valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Un administrateur empêché peut, par simple lettre, télégramme ou télécopie, se faire représenter par un autre membre du conseil, qui pourra voter en son nom.

Tout membre ainsi délégué peut représenter plusieurs membres du conseil et émettre en plus de sa propre voix, autant de voix qu'il a de mandats.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des voix émises. En cas de partage des voix, la voix du président de la réunion est prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent également prendre des décisions sans se réunir.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil d'administration.

**Art. 15.** Les décisions du conseil d'administration sont constatées dans des procès-verbaux signés par le président du conseil d'administration ou par deux des administrateurs.

En cas d'urgence, les décisions font l'objet d'un écrit signé par la majorité au moins des administrateurs. Les procès-verbaux ordinaires et ceux mentionnant le caractère d'urgence devront être consignés dans un registre spécial tenu au siège de la société.

Les copies ou extraits des procès-verbaux éventuellement à produire, sont signés par un membre du conseil d'administration, soit par le secrétaire de la réunion du conseil d'administration, soit par une personne déléguée à cette fin.

**Art. 16.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la société et faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des actionnaires est de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil peut notamment décider de sa propre autorité de toutes les affaires et opérations qui, conformément à l'objet social, sont directement ou indirectement nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la société.

Le conseil d'administration représente la société vis-à-vis des tiers, des autorités et administrations.

**Art. 17.** La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, peuvent être déléguées par le conseil d'administration à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. La personne ainsi désignée portera le titre d'administrateur-délégué.

**Art. 18.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la seule signature d'un administrateur de catégorie A ou encore par un mandataire dûment autorisé par le conseil d'administration dans les limites de ces autorisations.

**Art. 19.** Les émoluments des administrateurs sont fixés par l'assemblée générale et imputables sur les frais généraux.

**Art. 20.** La surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat, laquelle ne pourra dépasser six ans. Tout commissaire sortant est rééligible. Il sera mis fin à leur mandat sur simple décision de l'assemblée générale qui pourra intervenir en tout temps.

#### **Titre IV. - Assemblée générale**

**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier lundi du mois d'avril à 18.00 heures ou, si ce jour est férié, le premier jour ouvrable suivant à la même heure dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation. Cette dernière devra être faite selon les règles prescrites par la loi fondamentale de 1915 sur les sociétés commerciales.

Le conseil d'administration peut convoquer une assemblée générale à tout endroit indiqué dans la convocation et se tiendra au siège social.

**Art. 22.** Le conseil d'administration peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

Cette convocation sera obligatoire lorsqu'un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins un cinquième du capital social la requièrent, par demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

**Art. 23.** Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 24.** Les convocations pour toute assemblée générale contiennent l'ordre du jour. Toute proposition transmise par écrit au conseil d'administration avant la fixation de l'ordre du jour doit figurer dans celui-ci, à condition que ladite proposition soit signée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins un cinquième du capital social.

Les convocations seront faites par lettres recommandées adressées aux actionnaires dans le cas de titres exclusivement nominatifs au plus tard huit jours avant la date de l'assemblée ou selon les modalités prescrites par la loi fondamentale de 1915 sur les sociétés commerciales.

Chaque fois que tous les actionnaires représentant la totalité du capital social sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour soumis à délibération, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

**Art. 25.** Tout actionnaire pourra se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire qui ne doit pas être actionnaire lui-même.

Le conseil d'administration pourra déterminer la forme des procurations et exiger qu'elles soient remises au plus tard 4 jours avant la date de l'assemblée.

**Art. 26.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par l'administrateur qui aura été désigné soit par le président du conseil, soit par les administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Le bureau sera composé d'un président, d'un secrétaire actionnaire ou non à désigner par le président, et un ou deux scrutateurs à désigner par l'assemblée.

**Art. 27.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si les actions représentant la majorité du capital social sont présentes ou représentées.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, sauf dans les cas où la loi prévoit une majorité spéciale.

**Art. 28.** Les procès-verbaux sont signés par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent.

Sauf dans les cas où les décisions de l'assemblée générale font l'objet d'un procès-verbal notarié, les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés soit par un membre du conseil d'administration, soit par une personne déléguée à cette fin.

#### **Titre V. - Exercice social - Répartition des bénéfices**

**Art. 29.** L'exercice social commence le premier janvier pour se finir le trente et un décembre de la même année.

A la fin de l'exercice, le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

**Art. 30.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire quand la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le paiement des dividendes se fait aux époques et endroits désignés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes suivant les modalités légales.

## Titre VI. - Dissolution - Liquidation

**Art. 31.** En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale des actionnaires nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs et fixe les rémunérations.

Le produit net de la liquidation, après apurement du passif, sera consacré au remboursement des actions jusqu'à concurrence de leur valeur nominale; le surplus étant réparti par parts égales entre toutes les actions.

## Titre VII. - Disposition générale

**Art. 32.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront application pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts.

### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille un.

2) La première assemblée générale ordinaire se réunira en l'an deux mille deux.

### *Souscription et libération*

Les mille actions (1.000) ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Charles Vassol, prénommé, huit cents actions .....	800
2.- Monsieur Pierre Cablat, prénommé, cent actions .....	100
3.- Monsieur Philippe Saint-Maxent, prénommé, cent actions .....	100
Total: mille actions .....	1.000

Ces actions ont été libérées à raison de vingt-cinq pour cent (25%), de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

### *Evaluation*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, de toutes sortes, incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de soixante-dix mille francs luxembourgeois.

### *Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1) L'adresse de la société est fixée à L-2356 Luxembourg, 2, rue de Pulvermühl.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

3) Est nommé administrateur de catégorie A :

\* Monsieur Charles Vassol, administrateur de sociétés, demeurant à L-5610 Mondorf-les-Bains, 28, avenue des Bains.

Sont nommés administrateurs de catégorie B :

\* Monsieur Pierre Cablat, employé privé, demeurant à F-54000 Ville-Au-Montois (France), 5, rue de l'Eglise.

\* Monsieur Philippe Saint-Maxent, employé privé, demeurant à F-57000 Metz (France), 8, rue René Bazin.

4) Monsieur Charles Vassol, prénommé, est appelé aux fonctions de président du conseil d'administration.

5) Le nombre des commissaires aux comptes est fixé à un.

6) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

\* Monsieur Eric Alles, employé privé, demeurant à B-4020 Liège (Belgique), 13/15, rue Natalis.

7) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire en l'an 2006.

8) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 17 des présents statuts, l'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société à l'un de ses membres.

### *Réunion du conseil d'administration*

Et à l'instant s'est réuni le conseil d'administration des membres présents ou représentés.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Charles Vassol, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Vassol, P. Cablat, P. Saint-Maxent, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2000, vol. 126S, fol. 96, case 7. – Reçu 12.505 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2000.

M. Thyès-Walch.

(67829/233/265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

**EUROIBERICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.142.

—  
Le siège social de la société est transféré du 43, avenue du Bois, L-1250 Luxembourg au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2000.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROIBERICA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(67677/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**FINANCIAL RIDGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 49.401.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

*Un mandataire*

(67697/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**FINANCIAL RIDGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 49.401.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 novembre 2000*

- Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Jean Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en euros, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social actuellement exprimé en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la Loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en Euro, et ce pendant la période transitoire allant du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter l'article 3 des statuts, et ce pendant la période transitoire allant du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 24 novembre 2000.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(67698/595/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**MIDDLE EAST EUROPEAN HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding,  
(anc. EUROPEAN UNFOLDING HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

L'an deux mille, le vingt novembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding, établie à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, sous la dénomination de EUROPEAN UNFOLDING HOLDING S.A.,

constituée originairement sous forme d'une société en nom collectif, en vertu d'un acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence à Echternach, en date du 13 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 520, du 12 novembre 1992;

transformée en société anonyme holding, en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 306, du 5 mai 1998;

et modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 596, du 21 août 2000.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Michel Arama, employé privé, demeurant à L-1160 Luxembourg, 4, boulevard d'Avranches.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés. La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Changement de la dénomination sociale.
- 2.- Acceptation de la démission des trois administrateurs.
- 3.- Et nomination de trois nouveaux administrateurs.

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de changer la dénomination sociale de la société et de donner à l'article premier des statuts la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme holding sous la dénomination de: MIDDLE EAST EUROPEAN HOLDING S.A.H.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, accepte les démissions de leurs fonctions d'administrateur, à compter de ce jour de:

- a) Monsieur Robert Pleic, administrateur de sociétés, demeurant à B-4121 Neupre, 29, rue des Mésanges;
- b) Madame Fabienne Danilevics, administrateur de sociétés, demeurant à B-4121 Neupre, 29, rue des Mésanges;
- c) et Madame Odette Van Haudenhuyse, administrateur de sociétés, demeurant à B-4020 Liège, 71, rue Pilzen.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter de ce jour, comme nouveaux administrateurs de la prédite société:

- a) Monsieur Mohammad Reza Eskandari-Araghian, administrateur de sociétés, demeurant à Marc-en-Baroeul/France, 1, avenue Poincaré;
- b) Madame Véronique Scheerlinck, administrateur de sociétés, demeurant à Marc-en-Baroeul/France, 1, avenue Poincaré;
- c) et Monsieur Ali Eskandari-Araghian, administrateur de sociétés, demeurant à Téhéran/Iran, 17/185.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2002.

*Conseil d'administration actuel:*

- a) Monsieur Mohammad Reza Eskandari-Araghian, prédit;
- b) Madame Véronique Scheerlinck, prédite;
- c) et Monsieur Ali Reza Eskandari-Araghian, prédit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente-cinq mille (35.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: R. Arama, M. Arama, J.-P. Cambier, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2000, vol. 864, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 novembre 2000.

N. Muller.

(67678/224/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**MERSIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 53.959.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue en date du 29 novembre 2000*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte les démissions des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants:

Administrateurs:

M. Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;

M. Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;

M. Philippe Pasquasy, employé privé, demeurant à Luxembourg;

M. Virgilio Ranalli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de pourvoir à leur remplacement en appelant aux fonctions d'Administrateur:

M. Jean Lambert, Maître en Sciences Economiques, demeurant à Luxembourg;

Mme Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg;

EDIFAC S.A., 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Et aux fonctions de Commissaire aux Comptes:

TRUSTAUDIT S.A., 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Leur mandat respectif prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

*Troisième résolution*

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes sortants pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société avec effet immédiat à l'adresse suivante:

207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(67746/065/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**MOTORCYCLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 61.523.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 60, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 1997 que le mandat des administrateurs, Monsieur A. Van den Dungen, Monsieur C.L. Strugnell, Monsieur W. Van Grinsven et celui du commissaire aux comptes, la S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., expireront lors de l'Assemblée statuant sur l'exercice 2003.

Signature.

(67750/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**MISTRAL INTERNATIONAL FINANCE AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 46.071.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Schaeffer / G. Glesener

(67748/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**MISTRAL INTERNATIONAL FINANCE AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 46.071.

En date du 13 novembre 2000,

La société INTERAUDIT, S.à r.l. est élue commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée statutaire de 2001.

Pour avis sincère et conforme

N. Schaeffer / G. Glesener

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 57, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(67749/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

---

**PRODEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

L'an deux mille, le vingt novembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRODEX S.A., établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 238 du 14 avril 1998,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 630 du 4 septembre 1998.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Michel Arama, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le notaire soussigné.

Laquelle liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire qui peut décider valablement, sans convocation préalable, sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Approbation des comptes sociaux de l'année 1999.
- 2.- Changement de l'objet social.
- 3.- Démission des trois administrateurs.
- 4.- Nomination de trois nouveaux administrateurs.
- 5.- Composition du nouveau Conseil d'Administration.
- 6.- Démission du commissaire aux comptes.
- 7.- Et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

*Première résolution*

L'assemblée générale, après avoir lu les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et entendu leurs explications respectives sur les comptes sociaux de l'année 1999, décide d'approuver purement et simplement les comptes sociaux de l'année 1999 et décide, à l'unanimité des voix, de donner quitus au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de leur gestion pour l'année 1999.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'objet social et de donner à l'article deux, premier alinéa des statuts, la teneur suivante:

**Art. 2.** La société a pour objet la conception et la réalisation de logiciels informatiques pour l'édition de livres, catalogues et multimédia dans la presse écrite et agence d'affaires.  
(le reste sans changement).

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide d'accepter, à compter de ce jour, les démissions des trois administrateurs actuellement en fonction, savoir:

- 1.- Madame Corina Gavril, docteur en médecine, demeurant à Bacau/Roumanie, 10 strada Primavera;
- 2.- Monsieur Philipp Mark Croshaw, administrateur de société, demeurant à The Avenue, Sark, GY9 OSB, Channel Island;
- 3.- Monsieur James William Grassick, administrateur de société, demeurant à La Colinette, Sark, GY9 OSB, Channel Island.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de nommer comme nouveaux administrateurs à partir de ce jour:

- 1.- Monsieur René Arama, prédit;
- 2.- Monsieur Jean-Pascal Cambier, prédit;
- 3.- Monsieur Michel Arama, prédit.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2002.

*Cinquième résolution*

Pour faire suite à la prédite résolution, le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

*Conseil d'administration:*

- Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare;
- Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.
- Monsieur Michel Arama, employé privé, demeurant à Luxembourg.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, accepte la démission de sa fonction de commissaire aux comptes de la prédite société, à compter rétroactivement du 31 décembre 1999, de la société FIDUCIAIRE DU CENTRE, S.à r.l. et lui donne quitus de sa gestion jusqu'au 31 décembre 1999.

*Septième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de nommer, à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2000, comme nouveau commissaire aux comptes, la société FIDUCIAIRE PREMIUM S.A. avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente-cinq mille (35.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Arama, M. Arama, J.P. Cambier, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2000, vol. 864, fol. 42, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 2000. N. Muller.  
(67764/224/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

**PRODEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000. N. Muller.  
(67765/224/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

**M.V.A. S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1221 Luxembourg, 231, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 8.284.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2000, vol. 545, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

M.V.A. LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(67751/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2000.

**DEREK S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

## STATUTES

In the year two thousand, on the twenty-first of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1. INDUSTRI KAPITAL 2000 LTD, with registered office at 26, New Street, St Helier, Jersey JE 3RA Channel Island,
  2. Mr Hannu Ryöppönen, residing at Tollbar House, Exton Lane, Burley, Rutmand LE15 7TA, United Kingdom,
- both here represented by Mr Michel Jiménez-Lunz, consultant, residing at 10, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg, by virtue of two proxies established respectively in Jersey on November 6, 2000 and in Brel on November 5, 2000.

Said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in his hereabove stated capacities, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme, which the founding shareholders form between themselves:

**Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of DEREK S.A.

**Art. 2.** The registered office of the Corporation is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other address in Luxembourg City by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The Corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds which may be convertible.

**Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-two thousand Euros (EUR 32,000.-), represented by twenty-five thousand five hundred ninety-eight (25,598) A Shares of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each and two (2) B Shares of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25), all fully paid up and which shall all rank pari passu in all respects.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

**Title III.- Management**

**Art. 6.** The Corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders, each share

holding one vote without distinction as to class, in accordance with the procedures applying to ordinary shareholders' meetings.

Each holder of B Shares may request the appointment of one director to the board of directors (such director to be known as «B Director»). If a holder of B Shares makes such request, he shall inform the Corporation four weeks in advance of the annual shareholders' meeting as determined in article 13 of the present by-laws and in such case the following procedure for the election of the B Director shall apply; one Director must be elected from a slate of two proposals made by each holder of B Shares. The remaining directors must be elected from a slate of five proposals made by the holders of class A Shares, such directors being known as A Directors.

The first directors will be appointed by the extraordinary general meeting following the incorporation, without following this procedure.

A director may be removed ad nutum by a resolution passed in accordance with the provision of ordinary shareholders' meeting, always provided that neither the B Directors, nor any of the A Directors shall be validly removed from office unless the replacement(s) for such Director(s) shall be appointed by a resolution passed immediately following the resolution to remove such Director(s) and in accordance with the provisions of ordinary shareholders' meetings and this Article. Such replacement Director(s) shall be appointed from a slate comprising a number of proposals equal to twice the number of Directors being removed and shall be submitted to the shareholders of the class who had originally proposed the name of the director(s) being removed. For the avoidance of doubt, where the removal of a director is not followed immediately by the appointment of his replacement, the purported removal of such Director shall not be effective and he shall remain in office until he is validly removed and his replacement is validly appointed in accordance with the provisions of ordinary shareholders' meetings and this Article.

In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the Board of directors may fill such a vacancy until the next following general meeting subject to the following provisions. In the case of such vacancy arising in any class of directors, the remaining director of such class, or if there is no remaining director, the holders of the shares of the relevant class, jointly or severally, shall submit to the board of directors a slate comprising a number of proposals equal to twice the number of vacancies to be filled, out of which the vacancy shall be filled by a majority vote of the Board of Directors. The Director so elected shall be appointed for a period terminating at the next following meeting of Shareholders where a resolution for his removal as a director shall be deemed to have been passed in accordance with the procedure set out above. For the avoidance of doubt, where such director's removal is not followed immediately by the appointment of his replacement, the purported removal of such director shall not be effective and he shall remain in office until he is appointed in accordance with the provisions of ordinary shareholders' meetings and this Article.

Any partial election can only be made from proposals made by such class of holders of shares by which the director to be replaced had been previously proposed. In any such case the number of proposals must be twice the number of directors to be elected.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Each holder of B shares shall have the right to receive, within a reasonable period after making the request, any information that it might deem useful concerning the Corporation, including, but not limited to, (i) the annual financial statements and their annexes of the Corporation and any other financial information communicated by the Corporation, (ii) annually or more often depending on its request, the budgets as well as the forecast and cash flow projections of the Corporation and (iii) in general, any financial information or other information that it shall deem appropriate.

Moreover, each holder of B Shares shall be authorized, at any time, to gain access to the premises, ledgers, and documents of the Corporation.

Each holder of B Shares shall have the right to meet, regularly and subject to a reasonable prior notice notified to the Corporation, the members of the management of the Corporation in order to consult them and to obtain information concerning the operation, activities and plans of the Corporation and to express its view on such subject.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman. The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or telegram or telex another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if a least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 8.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 12.** The Corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V.- General meeting**

**Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the thirty-first of May at 12.00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### **Title VI.- Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five per cent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10.00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII.- General provision**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

#### *Transitory provisions*

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Corporation and shall terminate on the thirty-first of December 2000.

2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2001 at the latest.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. INDUSTRI KAPITAL 2000 LTD., prenamed,	
- twenty-five thousand five hundred ninety-seven A Shares . . . . .	25,597
- two B Shares. . . . .	2
2. Mr Hannu Ryöppönen, prenamed, one A Share . . . . .	1
Total: twenty-five thousand six hundred shares . . . . .	25,600

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-two thousand Euros (EUR 32,000.-) is now available to the Corporation evidence thereof having been given to the notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

*Estimate*

For registration purposes, the capital is valued at one million two hundred ninety thousand Luxembourg Francs (LUF 1,290,000.-).

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately sixty thousand Luxembourg Francs (LUF 60,000.-).

*Extraordinary general meeting*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
2. The following is appointed as A Director:
  - Mr Gustav Öhman, director of companies, residing at 3, Kingsley Court, London N2 OES United Kingdom.
3. The following are appointed as B Directors:
  - Mr Chris Masek, director of companies, residing at 5, Laverton Place, London SW5 OHJ, United Kingdom;
  - Mr Jean-Baptiste Wautier, director of companies, residing at 47D, Melbury Road W14 - 8AD London.
4. Mr Chris Masek, prenamed, is appointed as President of the Board of Directors.
5. Has been appointed statutory auditor:
  - ARTHUR ANDERSEN, Société Civile, with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
6. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2001.
7. The registered office of the Corporation is established at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
8. The board of directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the Corporation and its representation to one or several of the directors.

The undersigned notary who knows English states that on request of the person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French texts, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, the same signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Ont comparu:

1. INDUSTRI KAPITAL 2000 LTD., avec siège social 26, New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA Channel Islands;
  2. Monsieur Hannu Ryöppönen, directeur de société, résidant à Tollbar House, Exton Lane, Burley, Rutland LE15 7TA, United Kingdom,
- les deux ici représentés par M. Michel Jiménez-Lunz, consultant, demeurant 10, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg, en vertu de deux pouvoirs sous seing privé établis respectivement à Jersey le 6 novembre 2000 et à Brel le 5 novembre 2000.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandaté des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DEREK S.A.

**Art. 2.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), représenté par vingt-cinq mille cent quatre-vingt-dix-huit (25.598) actions de catégorie A d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, de deux (2) actions de catégorie B d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25), toutes libérées intégralement et qui ouvrent les mêmes droits à tous égards.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, chaque action ayant une voix, sans distinction quant à la classe, conformément aux procédures applicables aux assemblées générales ordinaires des actionnaires.

Chaque titulaire d'actions de la classe B aura le droit de demander la nomination d'un administrateur au conseil d'administration (cet administrateur étant connu sous le nom d'«Administrateur B»). Au cas où un titulaire d'actions de la classe B fera une telle demande, il en informera la Société quatre semaines avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires telle que déterminée par l'Article 8 et dans ce cas la procédure suivante pour la nomination de l'Administrateur B s'appliquera. Un administrateur doit être élu parmi une liste de deux propositions faites par chaque titulaire d'actions de la classe B; les autres administrateurs doivent être élus parmi une liste de cinq propositions faite par les titulaires d'actions A, de tels administrateurs devant être connus sous le nom d'Administrateurs A.

La désignation des premiers administrateurs aura lieu lors de l'assemblée générale extraordinaire se réunissant immédiatement après la constitution, sans que la procédure ci-dessus décrite soit respectée.

Tout administrateur peut être révoqué ad nutum par une résolution prise conformément aux dispositions relatives aux assemblées générales ordinaires des actionnaires, sous réserve toujours de ce qu'aucun Administrateur B ou aucun des Administrateurs A ne sera valablement révoqué de ses fonctions tant que le(s) remplaçant de tel(s) administrateur(s) n'aura(ont) pas été désigné(s) par une résolution prise immédiatement après la résolution révoquant de tel(s) administrateur(s) et en conformité avec les dispositions relatives aux assemblées générales ordinaires des actionnaires et du présent Article. De tel(s) Administrateur(s) remplaçant(s) seront désigné(s) parmi une liste comprenant un nombre de propositions égal à deux fois le nombre des administrateurs en cours de révocation, et présentée par les actionnaires de la classe qui avait initialement proposé le nom du (des) Administrateurs en révocation.

Pour éviter tous doutes, lorsque la révocation d'un administrateur n'est pas suivie immédiatement par la désignation de son remplaçant, la révocation envisagée ne produira effet et il restera en fonction jusqu'à ce qu'il ait été valablement révoqué et son remplaçant valablement désigné conformément aux dispositions de l'article 13 et du présent Article.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur en raison d'un décès, départ ou toute autre raison, les membres restants du Conseil d'administration peuvent pourvoir à une telle vacance jusqu'à la première assemblée générale qui suit sous réserve des dispositions ci-après. En cas de telle vacance survenant dans une quelconque catégorie d'administrateurs, l'administrateur restant de la même catégorie, ou s'il n'y a plus d'administrateur restant, les titulaires d'actions de la classe en question, conjointement ou solidairement, soumettra (soumettront) au conseil d'administration une liste comprenant un nombre de propositions égal au double du nombre de vacances à pourvoir, parmi laquelle la vacance sera pourvue par un vote à la majorité du conseil d'administration. L'administrateur ainsi élu sera désigné pour une période se terminant à la première réunion des actionnaires qui suit, dans laquelle une résolution pour sa révocation en tant qu'administrateur sera censée avoir été adoptée conformément aux dispositions de l'article 13 et son remplaçant sera désigné conformément à la procédure établie ci-dessus. Pour éviter tous doutes, lorsque la révocation d'un tel administrateur n'est pas suivie immédiatement par la désignation de son remplaçant la révocation envisagée ne produira effet et il restera en fonction jusqu'à ce qu'il ait été valablement révoqué et son remplaçant valablement désigné conformément aux dispositions de l'article 13 et du présent Article.

Toute élection partielle peut seulement être faite parmi des propositions faites par telle catégorie d'actionnaires par qui l'administrateur à remplacer avait été proposé, en pareil espèce le nombre de propositions doit être le double du nombre des administrateurs à élire.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Chaque titulaire d'Actions B aura le droit de recevoir, dans un délais raisonnable suivant sa demande, toute information qu'il jugerait utile concernant la Société, incluant de manière non limitative, (i) les états financiers annuels de la Société et leurs annexes ainsi que toute autre information financière communiquée par la Société, (ii) annuellement ou plus fréquemment, selon sa demande, les budgets, les prévisions et projections sur la marge brute d'autofinancement et (iii) plus généralement, toute information financière qu'il estimerait appropriée.

De plus, chaque titulaire d'Actions B sera autorisé, à tout moment, à se voir donner accès aux locaux, registres et documents de la Société.



Chaque titulaire d'Actions B aura le droit de rencontrer, de manière régulière et sous réserve d'un préavis raisonnable notifié à la Société et les membres de la direction de la Société afin des les consulter et/ou d'obtenir des informations concernant la gestion, les activités et projets de la Société et d'exprimer ses vues à ce sujet.

**Art. 7.** Le conseil d'adminstration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conference all par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le trente et un mai à 12.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intermédiaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Titre VIII.- Disposition générale

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2000.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2001 au plus tard.

#### *Souscription*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. INDUSTRI KAPITAL 2000 LTD., prénommée	
- vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept Actions A .....	25.597
- deux Actions B .....	2
2. Monsieur Hannu Ryöppönen, prénommé, une Action A .....	1
<b>Total: vingt-cinq mille six cents actions .....</b>	<b>25.600</b>

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à un million deux cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois (LUF 1.290.000,-).

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante mille francs luxembourgeois (LUF 60.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Est nommé Administrateur A:
  - Monsieur Gustav Öhman, directeur de société, résidant 3, Kingsley Court, London N2 OES United Kingdom.
3. Sont nommés Administrateurs B:
  - Monsieur Chris Masek, directeur de société, résidant 5, Laverton Place, London SW5 OHJ, United Kingdom;
  - Monsieur Jean-Baptiste Wautier, directeur de société, résidant 47D, Melbury Road WI 48 AD Londres.
4. M. Chris Masek, prénommé, est désigné Président du Conseil d'Administration.
5. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 

ARTHUR ANDERSEN, société civile, avec siège social 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
6. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2001.
7. Le siège social de la Société est établi 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
8. L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Jiménez, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 127S, fol. 9, case 7. – Reçu 12.909 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2000.

J. Elvinger.

(67817/211/440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

**SEDELLCO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.443.

Messieurs les actionnaires son priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(02923/000/17)

**UNICO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

*Hinweis an die Anleger des Citibank Fonds*

Die Anlager des Umbrella Fonds Citibank Fonds werden hiermit über die folgenden Punkte informiert.

Am 15. Juni 2001 wird der Name der Verwaltungsgesellschaft von UNICO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. in UNICO ASSET MANAGEMENT S.A. geändert.

Ferner wird zum 2. Juli 2001 das Vermögen der Teilfonds Citibank Invest Europa, Citibank Invest Nordamerika, Citibank Invest International und Citibank Rendite International in neue Luxemburger Fonds übertragen. Bei dieser Übertragung handelt es sich um einen formal-juristischen Vorgang, der keine Auswirkungen auf die Ausrichtung der Anlagepolitik mit sich bringt.

Alter Fondsname:	Neuer Fondsname:
Citibank Invest Europa	UNICO INVEST → Europa
Citibank Invest Nordamerika	UNICO INVEST → USA
Citibank Invest International	UNICO INVEST → International
Citibank Rendite International	UNICO BOND → International

Die Wertpapierkennnummern ändern sich durch diesen Vorgang nicht.

Die Anleger der vier oben genannten Teilfonds des Citibank Fonds werden am Tag der Auflegung der neuen Fonds, dem 2. Juli 2001, für jeweils einen Anteil des alten Teilfonds einen Anteil am jeweiligen neuen Fonds im Verhältnis von eins zu eins erhalten.

Der aktualisierte Verkaufsprospekt steht den Anlegern ab dem 1. Juni 2001 bei der Citibank Privatkunden AG, Düsseldorf sowie der GZ-Bank AG Frankfurt/Stuttgart in Frankfurt am Main, der Deutsche Apotheker- und Ärztebank eG in Düsseldorf sowie in Luxemburg am Sitz der Verwaltungsgesellschaft kostenlos zur Verfügung.

Anleger, die mit dieser Änderung nicht einverstanden sind, können ihre Anteile bei der Verwaltungsgesellschaft oder einer Vertriebs- und Zahlstelle wie üblich ohne Rücknahmegebühr zur Rücknahme einreichen.

Schliesslich hat der Verwaltungsrat beschlossen den Citibank Rendite \$-Region zum 30. Juni 2001 zu liquidieren. Der Liquidationserlös wird den Anteilinhabern mit Valuta 4. Juli 2001 gutgeschrieben.

Luxemburg, den 1. Juni 2001. UNICO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.  
(02993/755/33)

**UNICO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

*Hinweis an die Anleger des KD Fonds*

Die Anleger des KD Fonds werden hiermit über folgende Änderungen informiert:

Am 15. Juni 2001 wird der Name der Verwaltungsgesellschaft von UNICO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. in UNICO ASSET MANAGEMENT S.A. geändert.

Das Sonderreglement wird mit Wirkung vom 1. Juli 2001 in folgenden Punkten geändert:

Artikel 22, Ziffer 2 erhält folgenden neuen Wortlaut: «Bewertungstag ist jeder Tag, der zugleich Bankarbeitstag und Börsentag in Frankfurt am Main ist.»

Artikel 22, Ziffer 4 erhält folgenden neuen Wortlaut: «Der Ausgabepreis ist innerhalb von zwei Bewertungstagen nach dem entsprechenden Bewertungstag in der Währung des jeweiligen Portfolios zahlbar. Die Zahlung des Rücknahmepreises erfolgt ebenfalls innerhalb von zwei Bewertungstagen nach dem entsprechenden Bewertungstag in der Währung des jeweiligen Portfolios.»

Der neue Verkaufsprospekt steht den Anlegern ab dem 2. Juli bei der deutschen Zahl- und Informationsstelle Evangelische Kreditgenossenschaft eG, sowie in Luxemburg am Sitz der Verwaltungsgesellschaft kostenlos zur Verfügung.

Luxemburg, den 1. Juni 2000.  
(02994/755/20)

UNICO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

**NIVALCON IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 53.792.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- divers

I (02234/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**UFILUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 9.813.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

I (02411/006/15)

*Le Conseil d'administration.*

**OPPENHEIM UMBRELLA FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
H. R. Luxemburg B 58.168.

Gemäss Artikel 12, 13 und 14 der Statuten ergeht hiermit die Einladung zur

**ORDENTLICHEN JÄHRLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre auf den 22. Juni 2001 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft mit folgender Tagesordnung:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses samt GuV sowie der Berichte von Verwaltungsrat und Wirtschaftsprüfer über das Geschäftsjahr vom 1. Januar 2000 bis zum 31. Dezember 2000.
2. Beschlussfassung über den Jahresabschluss samt GuV und die Ergebnisverwendung.
3. Beschlussfassung über die Vergütung der Mitglieder des Verwaltungsrats.
4. Entlastung von Verwaltungsrat und Wirtschaftsprüfer.
5. Änderung des Verwaltungsrats.
6. Verschiedenes.

Zur Teilnahme an der ordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Aktionäre berechtigt, die bis spätestens fünf Tage vor der Versammlung die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Aktien bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden.

Aktionäre können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist. Die Vollmachten müssen wenigstens fünf Tage vor der Versammlung am Sitz der Gesellschaft hinterlegt werden.

Die ordnungsgemäss einberufene Generalversammlung vertritt sämtliche Aktionäre. Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Aktionären ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der vertretenen Aktien gefasst.  
Luxemburg, im Juni 2001.

I (02883/755/27)

*Der Verwaltungsrat.*

**NADORIN HOLDING S.A., NATURAL DORNA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.919.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social le 22 juin 2001 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

I (02614/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**LABECASTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 20 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (02847/255/20)

*Le conseil d'administration.*

**J.C. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 74.183.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société le 26 juin 2001 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Ratification de la nomination de Monsieur Francesco Acerbi, en tant qu'Administrateur et décharge à donner à l'administrateur démissionnaire.
7. Conversion du capital social en Euros avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998 et suppression de la valeur nominale des actions.
8. Conversion du capital autorisé en Euros.
9. Modification subséquente de l'article 5 alinéas 1<sup>er</sup> et 2 des statuts.
10. Elections statutaires.
11. Divers.

I (02987/802/23)

*Le Conseil d'Administration.*

**GLOBALTEX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 44.360.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 19 juin 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02871/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 13.091.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 22 juin 2001 à 9.00 heures au siège social

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02881/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 13.091.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra devant notaire le 22 juin 2001 à 9.30 heures au siège social

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 12.400.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 248.000.000,- à EUR 260.400.000,- par la création et l'émission de 1.240.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune.  
Libération par incorporation de réserves libres et attribution des 1.240.000 actions nouvelles aux actionnaires actuels au prorata de leur participation.
2. Divers.

I (02882/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IBERIQUE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 71.811.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 19 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. divers.

I (02908/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SPRING FINANCIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 64.901.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02914/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SMART-CARD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 59.919.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (02913/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 9.539.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2001 à 11.00 heures au siège social afin de débattre de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2000; affectation du résultat;
3. Rapports de gestion consolidés pour l'exercice 2000;
4. Rapports du Réviseur Indépendant concernant les comptes consolidés au 31 décembre 2000;
5. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2000;
6. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
7. Elections statutaires et du Réviseur Indépendant.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire doit effectuer le dépôt de ses titres au porteur cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée, au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Luxembourg: DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, Luxembourg  
Suisse: PKB PRIVATBANK A.G., Zurich.

Tout propriétaire de titres nominatifs doit informer la société dans le même délai de son intention d'assister à l'assemblée.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par un mandataire qui devra être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

I (03001/006/27)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IMMO CAPITOL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 50.753.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2001 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02915/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 13.258.

The shareholders are convened hereby to attend the

**ORDINARY GENERAL MEETING**

of the company, which will be held at the head office, on 18 June 2001 at 11.00 o'clock.

*Agenda:*

1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31 December 2000.
2. To approve the balance sheet and the profit and loss statement as at 31 December 2000, and the appropriation of profits.
3. To give discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in the execution of their duties during the year 2000.
4. Statutory elections: Election of the Board of Directors.
5. Miscellaneous.

I (02916/005/18)

*The Board of Directors.*

---

**ILIAD INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 51.861.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2001 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02925/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BYBLOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 17.618.

The shareholders are convened hereby to attend the

**ORDINARY GENERAL MEETING**

of the company, which will be held at the head office, on 19 June 2001 at 11.00 o'clock.



*Agenda:*

1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31 December 2000.
2. To approve the balance sheet and the profit and loss statement as at 31 December 2000, and the appropriation of profits.
3. To give discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in the execution of their duties during the year 2000.
4. Statutory elections: Election of the Board of Directors.
5. Miscellaneous.

I (02917/005/18)

*The Board of Directors.*

---

**COVALBA, COMPTOIR DE VALEURS DE BANQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 2.759.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. remplacement d'un Administrateur;
- g. divers.

I (02924/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CORBIGNY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 67.866.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 18 juin 2001 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (02926/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRIPLEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 55.061.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 19 juin 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02927/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ROFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 63.537.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02928/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIDRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 61.606.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 19 juin 2001 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02929/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GWENAEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 50.822.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire de Surveillance;
- f. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- g. divers.

I (02930/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LYSIAS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 77.102.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02931/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LIPARIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 73.310.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02932/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WEB EQUITY PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 74.887.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des Actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- 2. Approbation des bilan, compte de Pertes et Profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- 4. Divers

I (02933/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**THRESHOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 37.246.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant;
- h. conversion du capital social en Euros;
- i. divers.

I (02934/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LIFERAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.259.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. remplacement du Commissaire aux Comptes;
- g. conversion du capital social en Euros;
- h. divers.

I (02935/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MARINGA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 61.614.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 19 juin 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (02936/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KEGWORTH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 64.781.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Divers.

I (02937/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**C.C.M. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 46.996.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

I (02938/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ZONDOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 64.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur
5. Divers.

I (02939/788/16)

*Le Conseil d'Administration*

---

**VIBORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 64.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Divers

I (02940/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VARAMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 73.091.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société le 26 juin 2001 à 16.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Ratification de la nomination de Monsieur Francesco Acerbi, en tant qu'Administrateur et décharge à donner à l'administrateur démissionnaire.
7. Conversion du capital social en Euros avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998 et suppression de la valeur nominale des actions.
8. Conversion du capital autorisé en Euros.
9. Modification subséquente de l'article 5 alinéas 1<sup>er</sup> et 2 des statuts.
10. Elections statutaires.
11. Divers.

I (02988/802/23)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE FINANCIERE POUR LE VIN DU CRU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.  
R. C. Luxembourg B 66.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2001 à 11.30 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

I (02941/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**ANDAVA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 56.168.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le 18 juin 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 et affectation du résultat
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02944/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**BANQUE BELGE ASSET MANAGEMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.046.

We hereby give you notice of the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of shareholders of BANQUE BELGE ASSET MANAGEMENT FUND (the «Company») to be held before notary at 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, on June 21, 2001 at 9.30 a.m. in order to deliberate upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Approval of the merger project, as published in the Mémorial of April 17, 2001 and to be effective on June 20, 2001, between FORTIS L FUND («FORTIS L») (absorbing company) and BANQUE BELGE ASSET MANAGEMENT FUND («BBAM») (absorbed company). The merger shall be effected by absorbing BBAM-INTERNATIONAL EQUITY FUND, BBAM-STERLING EQUITY FUND, BBAM-STERLING BOND FUND, BBAM-ASIA PACIFIC REGION FUND and BBAM-INTERNATIONAL BOND FUND into the FORTIS L FUND-EQUITY WORLD, FORTIS L FUND-EQUITY UK, FORTIS L FUND-BOND GBP, FORTIS L FUND-EQUITY BEST SELECTION ASIA and FORTIS L FUND-BOND EUROPE PLUS respectively.
2. Dissolution of BBAM without liquidation by contribution of its assets to FORTIS L FUND-EQUITY WORLD, FORTIS L FUND-EQUITY UK, FORTIS L FUND-BOND GBP, FORTIS L FUND-EQUITY BEST SELECTION ASIA and FORTIS L FUND-BOND EUROPE PLUS with effect on June 20, 2001.
3. Discharge to the Directors until the date of the Meeting.
4. Any other business that may properly come before the Meeting.

The quorum required is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolution on each item of the agenda has to be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the holders of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting.

June 1, 2001.

I (03002/584/29)

*By order of the Board of Directors.*

**PALIDORO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 39.638.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 25 juin 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02950/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**C.O.G.P., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 63.582.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 25 juin 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02951/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PASCATELO, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 52.982.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 21 juin 2001 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02952/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DHARMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 73.992.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société le 26 juin 2001 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Ratification de la nomination de Monsieur Francesco Acerbi, en tant qu'Administrateur et décharge à donner à l'administrateur démissionnaire.

7. Conversion du capital social en Euros avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998 et suppression de la valeur nominale des actions.
8. Conversion du capital autorisé en Euros.
9. Modification subséquente de l'article 5 alinéas 1<sup>er</sup> et 2 des statuts.
10. Elections statutaires.
11. Divers.

I (02989/802/23)

Le Conseil d'Administration.

**DALTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 74.771.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (02955/000/18)

Le Conseil d'Administration.

**INSTALLATIONS FROID PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 4.288.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2001 à 13.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- ratification de la cooptation d'un Administrateur et décharge accordée à l'Administrateur démissionnaire;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (02956/000/18)

Le Conseil d'Administration.

**FILUNOR, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 6.739.

Les Actionnaires de la Société de Participations FILUNOR, Société Anonyme Holding, sont convoqués en

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

pour le mercredi 20 juin 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
2. Rapport du Commissaire de Surveillance;
3. Lecture et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

I (02986/000/18)

Le Conseil d'Administration.



**EUROTRUST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des Actionnaires de la Société qui se tiendra au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le mardi 19 juin 2001 à 11.30 heures et qui comporte l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. Composition du Conseil d'Administration;
- b. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes;
- c. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- d. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- e. Affectation des résultats;
- f. Divers.

Messieurs les actionnaires sont informés que l'Assemblée ainsi convoquée ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins du capital est représentée et que les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03003/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CARESTIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 56.396.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

de ladite société anonyme qui se tiendra le lundi 18 juin 2001 à 15.00 heures au siège social sis à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2000;
- affectation du résultat;
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- conversion de la devise d'expression du capital social de «francs luxembourgeois» en «euro»;
- modification afférente du premier alinéa de l'article trois des statuts;
- nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire;
- nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire;
- pouvoirs à donner;
- questions diverses.

I (02998/000/22)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EDELWHITE, Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 40.402.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 12 juin 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02269/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERVAL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 39.661.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 12 juin 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02270/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SICAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 18.145.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 12 juin 2001 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02271/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BOLTON GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 21.159.

Shareholders are invited to attend the

## ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held on June 13, 2001 at 11.00 a.m. at 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Presentation and approval of the consolidated and unconsolidated balance sheets and profit and loss accounts as of December 31st, 2000.
3. Allocation of profits.
4. Discharge to the board of directors and the statutory auditor.
5. Elections of the board of directors and the auditor.
6. Transfer of the registered office.
7. Miscellaneous.

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five business days before the date of the meeting at the registered office of the company or with any principal office of the following banks:

- in Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
- in the Netherlands: FORTIS BANK N.V., Amsterdam

Holders of registered shares will have to inform the company within the same time lapse of their intention to attend the meeting.

Proxies should be deposited within the same time lapse at the registered office of the company, or with any offices of the above-named banks.

Luxembourg, May 8, 2001.

II (02650/029/29)

*The Board of Directors.*

---

**STRATEGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 43.308.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 juin 2001 à 17.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

II (02282/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**OSDI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 13.416.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 13.30 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- divers

II (02379/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**NOVARA AQUILONE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered Office: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 63.851.

Shareholders are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on June 13, 2001 at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and the Auditor;
2. Approval of the financial statements as of February 28, 2001;
3. Decision on allocation of net profits;
4. Discharge to the Directors and to the Auditor;
5. Election of the Board Members;
6. Remuneration of the Chairman and of the Members of the Board;
7. Appointment of the Auditor;
8. Miscellaneous business.

*Notes:*

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A. or the Italian Correspondent Bank, BANCA POPOLARE DI NOVARA, Novara, which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on June 5, 2001;
- by proxy by completing the form of proxy which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on June 8, 2001;
- Shares so blocked will be retained until the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

II (02709/755/30)

*The Board of Directors.*

**P.B.I., PROCEDES ET BREVETS INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 6.218.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 14.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- divers

II (02382/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NAARDEN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 30.425.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 juin 2001 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

II (02414/006/15)

*Le Conseil d'administration.*

---

**HAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 28.113.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 juin 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

II (02415/006/14)

*Le Conseil d'administration.*

---

**BRESAM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 14.055.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

II (02417/006/14)

*Le Conseil d'administration.*

---

**ANAYA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 54.262.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 15 juin 2001 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2000;
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

II (02436/000/16)

*Le Conseil d'administration.*

**VESTRIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 62.266.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- h. conversion du capital en Euros
- i. divers.

II (02484/045/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**CITISELECT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 60.118.

As the Annual General Meeting could not be held on the statutory date of May 15, 2001. The Board of Directors of the above-mentioned SICAV has reconvened the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of the Company on June 12, 2001 at 11.00 a.m. at the Registered office of the Company, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Nomination of the President of the Meeting.
2. Acknowledgement of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
3. Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss accounts as at December 31, 2000.
4. Allotment of results.
5. Discharge to the Directors in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended December 31, 2000.
6. Statutory elections.
7. Miscellaneous.

Shareholders are advised that the decisions of the Meeting will require no quorum and will be validly taken by the simple majority of the Shareholders present or represented and voting.

Bearer certificate holders intending to attend the Annual General Meeting should deposit their shares at the Registered Office of the Company two business days before the date of the Meeting.

Nominative Shareholders intending to attend the Annual General Meeting should inform the Registered Office of the SICAV at least two business days before the Meeting. They will be required to prove their identity.

The annual report as at December 31, 2000 is available to the Shareholders at the Registered Office of the Company.

II (02800/755/27)

*The Board of Directors.*

**GREENFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 58.277.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 11 juin 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Divers.

II (02510/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DERVAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 55.847.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 11 juin 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales;
5. Divers.

II (02512/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOBARA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 57.821.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2001 10.00 heures à Luxembourg, 6, rue Zithe, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000.
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice social 2000.
3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.
4. Approbation des comptes.
5. Affectation des résultats.
6. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02530/280/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LIFERTAN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 40.755.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;

- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. conversion du capital en euros;
- g. divers.

II (02559/045/17)

Le Conseil d'Administration.

**ALESIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 77.764.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02560/045/16)

Le Conseil d'Administration.

**ORCO PROPERTY GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 44.996.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le 11 juin 2001 à 11.00 heures au 291, route d'Arlon à Luxembourg.

L'ordre du jour sera le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2000, des rapports des commissaires aux comptes, du rapport annuel établi par les administrateurs-délégués ainsi que des événements récents.
2. Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres de la société conformément aux dispositions des articles 49-2 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 modifiée sur les sociétés commerciales et ratification des plans d'option de souscription d'actions nouvellement émis au profit de certains cadres du groupe et de l'émission obligataire convertible décidée par le conseil d'administration du 20 mars 2001 et émise le 1<sup>er</sup> avril 2001.
3. Affectation et répartition du bénéfice.
4. Décharge à donner au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes pour l'exercice écoulé.
5. Mandat des administrateurs et des commissaires aux comptes.
6. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de l'Assemblée Générale. Les délibérations seront prises à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

*Modes de participation à l'Assemblée Générale*

- Les actionnaires détenant leurs actions en SICOVAM qui souhaiteraient assister à l'Assemblée Générale devront notifier cette intention au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2001, selon le cas:
  - à NATEXIS BANQUES POPULAIRES, Service Assemblées, 10-12, rue des Roquemonts, F-14099 Caen Cedex, en tant que mandataire du conseil d'administration,
  - ou à leur intermédiaire financier.
- Les actionnaires détenant leurs actions en SICOVAM qui souhaiteraient se faire représenter à l'Assemblée Générale devront donner, au moyen d'une procuration au mandataire de leur choix leurs instructions de vote. La procuration devra être parvenue à leur intermédiaire financier ou à NATEXIS BANQUES POPULAIRES, selon le cas, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2001. Le formulaire de procuration sera disponible auprès de NATEXIS BANQUES POPULAIRES.

Afin d'assister et de voter à l'Assemblée Générale ou de se faire représenter, les actionnaires devront en outre justifier de leur qualité d'actionnaire à l'aide d'un certificat de blocage émis par NATEXIS BANQUES POPULAIRES ou par leur intermédiaire financier selon le cas.

II (02799/507/42)

Le Président du Conseil d'Administration de la société.

**MILIUM FINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 64.436.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 14 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant;
- h. divers.

II (02577/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TOWER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.609.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2001 à 18.30 heures à Luxembourg, 6, rue Zithe, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 1999,
2. Lecture des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 1999,
3. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice au 31 décembre 1999 et lecture du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration concernant l'exercice au 31 décembre 1999,
4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 1999 et lecture du rapport du réviseur d'entreprises concernant les comptes consolidés au 31 décembre 1999,
5. Quitus du fait du retard à tenir l'assemblée,
6. Approbation des comptes,
7. Affectation des résultats,
8. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes, ainsi qu'au réviseur d'entreprises,
9. Questions diverses.

II (02724/280/22)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TOWER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.609.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2001 à 19.00 heures à Luxembourg, 6, rue Zithe, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000,
2. Lecture des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2000,
3. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice au 31 décembre 2000 et lecture du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration concernant l'exercice au 31 décembre 2000,
4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2000 et lecture du rapport du réviseur d'entreprises concernant les comptes consolidés au 31 décembre 2000,
5. Approbation des comptes,
6. Affectation des résultats,
7. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes, ainsi qu'au réviseur d'entreprises,
8. Questions diverses.

II (02725/280/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**IXODE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 77.100.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02578/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GECOFISC S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 45.679.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 12 juin 2001 à 11.30 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

II (02585/788/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROPINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 29.172.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 juin 2001 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000;
- affectation du résultat;
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02588/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BANORABE HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 16.761.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social, 22, boulevard Royal, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2000.
2. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes précités.
4. Approbation des comptes.
5. Affectation des résultats et distribution de dividendes.
6. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Questions diverses et incidentes.

II (02586/280/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 9.570.

L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 11 mai 2001 n'ayant pas été régulièrement constituée et n'ayant donc pas pu délibérer sur l'ordre du jour lui soumis défaut de quorum nécessaire requis, les actionnaires sont priés d'assister à une

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, en vue de débattre sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) changement de la dénomination de la société en COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A. et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts;
- 2) décision à prendre concernant la prorogation de la durée de la société pour une durée illimitée;
- 3) modification subséquente de l'article 4 des statuts en cas de prorogation;
- 4) modification de l'article 8 des statuts comme suit:  
«**Art. 8.** Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.  
Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.»
- 5) modification de l'article 12 des statuts comme suit:  
«**Art. 12.** Le Conseil d'administration peut désigner son Président; en cas d'absence du Président, la présidence de la réunion peut être conférée à un Administrateur présent.»
- 6) annulation de l'article 20 des statuts concernant le dépôt statutaire d'une action en garantie du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- 7) annulation du paragraphe 2 de l'article 24 des statuts;
- 8) annulation du texte actuel de l'article 26 des statuts qui se lira dorénavant comme suit:  
«**Art. 26.** Toute action de capital et toute part de fondateur donnent droit à une voix.»
- 9) renumérotation des articles;
- 10) divers.

II (02590/006/35)

*Le Conseil d'Administration.*

**ARALIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 62.860.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. conversion du capital social en EUR;
- h. divers.

II (02603/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**FLAINE FINANCIERE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 73.426.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. conversion du capital social en EUR;
- g. divers.

II (02604/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**COGEP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

II (02643/660/15)

*Pour le Conseil d'Administration.*

**SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 31.248.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2000 et approbation des comptes sociaux et consolidés arrêtés à la même date;
2. affectation du résultat de l'exercice;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et Réviseur d'Entreprises;
5. divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

II (02652/755/19)

*Le Conseil d'administration.*

**NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 75.629.

Shareholders are kindly invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

to be held at the registered office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on June 12, 2001 at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at March 31, 2001; allocation of the net results
3. Discharge to the Directors
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

II (02653/584/21)

*The Board of Directors.*

---

**ARALIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 62.860.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 juin 2001* à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02692/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MASAI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.859.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *mardi 12 juin 2001* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société;
- Nominations statutaires;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EURO dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02705/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCEURFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.537.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *jeudi 14 juin 2001* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02706/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**ARTELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 23.361.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 12 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du Conseil d'administration et du commissaire;
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire;
4. Affectation du résultat;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02707/255/22)

*Le Conseil d'Administration.*

**PALIMONDIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.843.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 12 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire;
4. Affectation du résultat;
5. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02708/255/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALMAGEV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.095.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 8 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

II (02713/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOFIGEPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 20.022.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 8 juin 2001 à 16.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

II (02714/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CAPITAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.671.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2001 à 18.00 heures à Luxembourg, 6, rue Zithe, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 1999,
2. Lecture du rapport de gestion concernant l'exercice 1999,
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1999,
4. Quitus du fait du retard à tenir l'assemblée,
5. Approbation des comptes,
6. Affectation des résultats,
7. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
8. Questions diverses.

II (02726/280/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CAPITAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.671.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2001 à 19.30 heures à Luxembourg, 6, rue Zithe, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000,
2. Lecture du rapport de gestion concernant l'exercice 2000,
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000,
4. Approbation des comptes,
5. Affectation des résultats,
6. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
7. Questions diverses.

II (02727/280/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AGEMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 10.368.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 8 juin 2001 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

II (02715/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**DEXIA ASIA PREMIER, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 52.644.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of DEXIA ASIA PREMIER will be held at the head office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, Luxembourg, on *June 11, 2001* at 10.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2000; Appropriation of the results;
3. Discharge to the Directors;
4. Statutory Appointments;
5. Miscellaneous.

The Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the meeting of DEXIA ASIA PREMIER, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting with DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

II (02735/755/23)

*The Board of Directors.*

**BLUE LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 70.468.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 juin 2001* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (02769/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**PORPHYROC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 34.348.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 juin 2001* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 avril 2001;
- approbation des comptes annuels au 30 avril 2001;
- affectation des résultats au 30 avril 2001;
- ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (02770/000/19)

*Le Conseil d'Administration.***SOLVIDA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 14.268.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 12 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Commissaire à la liquidation, Monsieur Bernard Ewen.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02779/755/17)

*Le Conseil d'Administration.***E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 72.799.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le lundi 11 juin 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro et modification de l'article y afférent des statuts;
5. divers.

II (02861/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*